



l'oxygène
à la source

N°159-23

COMPTE RENDU DE L'ACTIVITE 2022

Nombre de membres en exercice : 52 Présents : 27 Représentés : 6 Quorum : 27

**Délibérations
du Comité Syndical
Séance du 3 juillet 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le trois juillet à onze heures, le Comité du Syndicat Mixte du Lac d'Annecy, dûment convoqué en date du 23 juin 2023, s'est réuni au siège du SILA, sous la présidence de Pierre BRUYERE. Mme Séverine MUGNIER est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

ETAIENT PRESENTS

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND ANNECY

Mmes, MM. Michel BEAL, Pierre BRUYERE, Gilles FRANCOIS, Anthony GRANGER, Gérard GRANGER, Fabienne GREBERT, Adrien GUILMAIN, Georges HIERSO, Frédérique LARDET, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Christian MARTINOD, Patricia MERMOZ, Christophe PONCET, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

M. Philippe PRUD'HOMME

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DE THONES

M. Pierre BARRUCAND

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

M. Guy DEMOLIS

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER & USSES

Mme & M. Roger DALLEVET, Séverine MUGNIER

COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE

MM. Roland LOMBARD, Yohann TRANCHANT, Cédric VERNEY

COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE

M. Emmanuel GEORGES, Jean-Yves MÂCHARD

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES

Mmes, MM. Jean-Pascal ALBRAN, François ASTORG, Franck BOGEY, Sandrine DALL'AGLIO, Pierre GEAY, Michel HAUET, Christina MALAPLATE, Philippe MANDEREAU, Benjamin MARIAS, Olivier MOUZIN, Magali MUGNIER, Sylvain STIHLE, Gilles VIVIAN, Philippe CHAPPET, Jacques DALEX, Sébastien BRIAND, André PERRILLAT-AMEDE, Jean-Marc BOUCHET, Julie MONTCOUQUIOL, Yves GUILLOTTE, Serge FABBIAN, Colette BELLEMIN, Martine VIBERT, Gérard LAMBERT, Florence POZZO

AVAIENT DONNE POUVOIR

Franck BOGEY à Christian MARTINOD
Philippe MANDEREAU à Pierre BRUYERE
Benjamin MARIAS à Fabienne GREBERT
Gilles VIVIAN à Christian ROPHILLE
Sébastien BRIAND à Philippe PRUD'HOMME
André PERRILLAT-AMEDE à Pierre BARRUCAND

PARTICIPAIENT EGALEMENT

Mmes & MM. Valérie GUICHARD, DGS, Pascale ABADIE, DGAS, Sonia PAPES, Directeur Financier, Justine BRAMM, Directeur Administration Générale, William PERRIER, Directeur Exploitation Assainissement, Christophe VACHON, Directeur Etudes & Travaux, Damien ZANELLA, Directeur Environnement cycle de l'eau, Camille MARGUIGNOT, Service Assemblées Secrétariat.

COMPTE RENDU DE L'ACTIVITE 2022

Exposé du Président,

En application de l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, ainsi que du règlement intérieur du SILA, le compte rendu d'activité du Comité et du Bureau pour l'année 2022 qui a été joint aux convocations, est présenté pour communication au Comité.

Ce rapport d'activité sera transmis à chaque Président des EPCI membres du SILA avant le 30 septembre 2023 accompagné du compte administratif pour être présenté en séance publique au Conseil Communautaire de l'EPCI au cours de laquelle les représentants de l'EPCI au SILA sont entendus.

Ce rapport est également utilisable par les délégués dans le cadre de l'information des EPCI membres prévue par cet article.

- A D O P T É -
à l'unanimité

Voix POUR : 33
Voix CONTRE : 0
Abstentions : 0
Non votants : 0

Par délégation,
Pascale ABADIE,
Directeur Général Adjoint des Services



Mme Séverine MUGNIER,
Secrétaire de séance



Acte reçu à la Préfecture

Le 5 JUIL. 2023

Publié le 10 JUIL. 2023

10 JUIL. 2023

Exécutoire le

Le Président,

Pierre BRUYERE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président du SILA dans le délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun BP 1135 - 38022 GRENOBLE Cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens, www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication ou à compter de la réponse du SILA, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

